

Au Conseil intercommunal du SIDERE

Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le préavis N° 07/2021-2026 relatif à une demande de crédit pour le recaptage de la source du Rosey à Bursins.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La Commission des Finances du SIDERE s'est réunie en séance le mercredi 10 novembre 2021 à 16h30 dans les locaux administratifs du SIDERE à Perroy.

Sont présents tous les membres de la Commission des Finances, soit :

Madame Valérie Schlup, Commune de Rolle
Messieurs Raphaël Gonzalez, Commune de Bougy-Villars
Steve Jaquier, Commune de Mont-sur-Rolle
Andreas Meyer, Commune de Féchy
Hans-Peter Brunner, Commune de Vinzel (rapporteur)

Sont également présents, M. François Delafoge, président du CoDir du SIDERE, M. Francis Mondoux, vice-président du CoDir du SIDERE et M. Thierry Cuénod, Chef de service du SIDERE.

M. Marc Dvorak, Herter & Wiesmann, Ingénieurs conseils.

La CoFin les remercie pour les informations et explications détaillées fournies.

1. Préambule

En 2019 le CoDir du SIDERE avait présenté le préavis no. 04/2019, relatif au recaptage des sources du Rosey pour un montant total de CHF 493'000.00. Ce préavis a été accepté lors de la séance du Conseil intercommunal du 5 décembre 2019 à Bougy-Villars.

Suite à l'approbation de ce préavis, l'hydrologue Pr. Aurèle Parriaux, a demandé des forages verticaux complémentaires afin de définir les profondeurs et longueurs de drain à forer. Le rapport du Pr. Aurèle Parriaux a conclu qu'en modifiant le projet, il est possible d'augmenter le débit à env. 300 l/min au lieu des 150 l/min initialement estimé.

Le préavis 07/2021-226 concerne les coûts supplémentaires pour la modification du projet, à savoir le diamètre nécessaire de la fosse qui doit être augmenté de 4m à 6m environ, et la profondeur qui sera de 14m au lieu des 10m initialement prévus.

Il est important de noter que la modification du projet permet de doubler le débit de cette source à 300 l/min. L'eau de source n'étant pas seulement de qualité supérieure à l'eau pompée du lac, elle a aussi un coût de production inférieur, d'où une diminution des coûts de production moyens. La source du Rosey fournira env. 10% de la consommation annuelle des clients du SIDERE (la consommation annuelle est actuellement d'env. 1.5 mio m³).

L'analyse de la CoFin de ce préavis se limite à l'aspect financier de l'investissement.

2. Aspects financiers

Commission des Finances

Le montant total de l'investissement pour le projet modifié est de CHF 898'735.00 TTC.

Le préavis 04/2019, déjà approuvé par le Conseil intercommunal, accorde un crédit de CHF 493'000.00. Le crédit complémentaire demandé par le CoDir, à savoir CHF 898'735.00 moins CHF 493'000.00, est donc de CHF 405'735.00, arrondi à CHF 406'000.00

Le CoDir demande également l'autorisation de pouvoir contracter un emprunt de CHF 406'000.00.

La CoFin ne s'oppose pas à un emprunt pour le financement des travaux prévus par ce préavis, cependant si les liquidités le permettent, la CoFin privilégie le financement par la trésorerie courante.

Vu la situation du bilan du SIDERE au 31.12.2020 et vu un budget 2022 équilibré, on peut conclure que les finances du SIDERE sont saines et que le financement du crédit complémentaire d'un montant de CHF 406'000.00, nécessaire à la réalisation du projet modifié, est supportable et ne met pas en péril les finances de cette association.

3. Conclusions

La Commission des Finances, à l'unanimité de ses membres, vous demande de bien vouloir, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIDERE

- Vu le préavis N° 07/2021-2026 du Comité de direction, relatif à une demande de crédit complémentaire d'un montant total de CHF 406'000.00 pour des travaux de recaptage de la source du Rosey.
- Entendu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet
- Considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour

DÉCIDE

- d'adopter le préavis N° 07/2021-2026 tel que présenté.

Perroy, le 29 novembre 2021

Pour la Commission des finances

Valérie Schlup

Raphaël Gonzalez

Steve Jaquier

Andreas Meyer

Hans-Peter Brunner (rapporteur)